

REPUBLIQUE FRANCAISE

-----  
Département des Alpes de Haute Provence  
-----

Service Départemental d'Incendie et de Secours

Date de convocation : 09 juin 2015

Nombre d'élus en exercice : 22

Présents : 15

Absents : 7

Votants : 15

Réception en Préfecture le :

Délibération certifiée exécutoire le :

Date de l'affichage par extrait de la présente délibération :

**COMMUNICATION N° 2015-02(RAJ)**

**EXTRAIT DU REGISTRE**

**DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
DU SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS  
DES ALPES DE HAUTE PROVENCE**

L'an deux mille quinze et le 16 juin le Conseil d'Administration du Service Départemental d'Incendie et de Secours s'est réuni au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Claude FIAERT.

**Etaient présents :**

Mesdames Delphine BAGARRY, Sophie BALASSE, Evelyne FAURE (représentant Monsieur Roland AUBERT), Emmanuelle FONTAINE-DOMEIZEL, Patricia GRANET, Brigitte REYNAUD.

Messieurs Jean ARNAUD, Jean-Claude CASTEL (représentant Madame VAGINAY-RICOURT), Khaled BENFERHAT, Bernard DIGUET, Daniel JUGY (représentant Monsieur LOGIER), André LAURENS, Patrick MARTELLINI, Serge SARDELLA.

**Etaient excusés :**

Mesdames Stéphanie COLOMBERO, Nathalie PONCE-GASSIER, Sophie VAGINAY-RICOURT (représentée par Monsieur CASTEL).

Messieurs Roland AUBERT (représenté par Madame FAURE), Jacques LARTIGUE, Christian LOGIER (représenté par Monsieur JUGY), Roger MASSE, Pierre POURCIN, Serge PRATO, Gilbert SAUVAN.

Madame BALASSE a été désignée secrétaire de séance par le Président.

**Le Président FIAERT expose :**

**Avenant n°1 au marché à procédure adaptée 2014-059 relatif à la création du site intranet, extranet et internet :**

Par marché 2014-059 en date du 10 septembre le SDIS a confié la création de son site intranet, extranet et internet à la société DIGITAL SENSE 32 Esplanade des Belges - Centre Affaires Eliseum 32 - 13500 MARTIGUES, pour un montant de 30 056,00 € HT.

Les prestations relatives à la saisie, la mise en forme et l'incrémentation des données devant figurer sur le site n'ont pas été confiées au prestataire lors de la notification du marché. Il s'avère aujourd'hui que ces prestations ne peuvent pas être réalisées en interne du fait de leur technicité d'une part et d'un manque de temps des personnels d'autre part.

En conséquence, un avenant d'un montant de 5 000 € HT ayant pour objet de confier ces prestations au titulaire du marché a été signé par le Président dans le cadre de la délégation consentie par le CASDIS par délibération 2015-51(RAJ) en date du 2 juin 2015.

**Attribution de marchés à procédure adaptée :**

**Tickets-restaurant :**

Caractéristiques du marché : MAPA à bons de commande d'une durée de deux ans avec maximum annuel de 89 000 € HT.

La CAO s'est réunie le 2 juin dernier et a rendu un avis favorable pour attribuer le marché à la société CHEQUES DEJEUNERS dont l'offre en solution de base était la mieux-disante.

La valeur faciale des tickets restaurant est de 7 euros. La participation financière du SDIS est de 56 % du montant de la valeur faciale.

#### Acquisition de Défibrillateurs Semi-Automatiques

Caractéristiques du marché : MAPA à bons de commande d'une durée de quatre ans, divisé en deux lots avec maximum pour la durée totale de 60 000 € HT pour le lot 1 (moniteurs défibrillateurs multiparamétriques) et de 50 000 € HT pour le lot 2 (défibrillateurs semi-automatiques).

La Commission d'Appel d'Offres a rendu un avis favorable le 12 mars 2015 pour :

- que le pouvoir adjudicateur déclare le lot 1 sans suite pour motif d'intérêt général,
- attribuer le marché à la société ZOLL MEDICAL France pour son offre en version de base – modèle AED PLUS – quantité commandée 21 DSA et 6 DSA de formation.

#### Marché à procédure adaptée relatif à la construction d'une chaufferie à bois déchiqueté au CIS de Manosque :

Caractéristiques du marché : MAPA divisé en 2 lots. Montant prévisionnel des travaux : 172 396 € HT.

Lot N°	Entreprise attributaire	Montant attribué € HT	Motivation
01 VRD	Entreprise JMTP 05000 Pellautier	32 891.08€ HT	Solution de base Offre la mieux disante
02 Chaufferie bois	Entreprise SOGETHA 05000 Gap	124 003.90€ HT	Solution de base Offre la mieux disante

Montant des marchés attribués : 156 894,98 € HT, soit une économie de 9 % par rapport à l'estimatif du MOE.

#### Marché à procédure adaptée relatif aux travaux de reconstruction du CIS d'Oraison :

Caractéristiques du marché : MAPA divisé en 14 lots. Montant prévisionnel des travaux au stade de l'APD : 859 000,00 € HT.

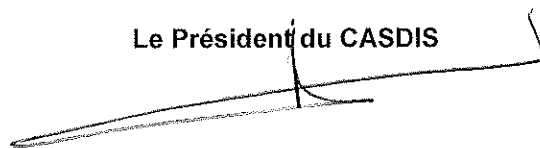
Lot N°	Entreprise attributaire	Montant attribué € HT	Motivation
01 Déconstruction désamiantage	SETP 04700 Oraison	88 585.10€	Offre la mieux disante
02 Terrassements VRD	SETP 04700 Oraison	69 096.60€	Offre la mieux disante
03 Gros oeuvre maçonnerie	ASSE VERDON 04270 Bras d'Asse	196 655.30€	Offre la mieux disante

Lot N°	Entreprise attributaire	Montant attribué € HT	Motivation
04 Charpente métallique	AFAIREFER04 04160 L'Escale	27 947.00€	Offre la mieux disante
05 Charpente bois couverture	GARCIN 04200 Mison	108 611.09€	Offre la mieux disante
06 Menuiseries extérieures	MC MENUISERIE 04000 Digne	32 922.00€	Offre la mieux disante
07 Cloisons doublages faux plafonds	SEGIP 04160 Château-Arnoux	39 995.14€	Offre la mieux disante
08 Menuiseries intérieures	MC MENUISERIE 04000 Digne	15 006.00€	Offre la mieux disante
09 Revêtements de sol	SOMAREV 04220 Ste Tulle	32 180.70€	Offre la mieux disante
10 Peinture	SPINELLI 05000 Gap	17 125.20€	Offre la mieux disante
11 Façades	CEREZUELA 84330 CAROMB	10 329.00€	Offre la mieux disante
12 Serrurerie	COULLET SEE 04000 Digne les Bains	43 791.50€	Offre la mieux disante
13 Electricité	SEGIP 04160 Château-Arnoux	43 361.70€	Offre la mieux disante
14 Plomberie	TAMIETTI 04000 Digne	73 200.00€	Offre la mieux disante

Montant des marchés attribués : 802 806,33 € HT, soit une économie de 7,06 % par rapport à l'estimatif du MOE.

**Le Conseil d'Administration a pris acte de cette communication, les jours, mois, an que ci-dessus.**

Le Président du CASDIS



Claude FIAERT